

Quiz?

La Chambre de Commerce et d'Industrie La Rochelle fête ses 300 ans avec toutes les entreprises !

Tentez de gagner un stage de pilotage !

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES ET PARTICIPEZ AU TIRAGE AU SORT DU 16 MAI 2019 À 18H30

Déposez votre bulletin dans l'urne située à l'accueil de la CCI
ou retournez-le à l'adresse suivante : 300ans@larochelle.cci.fr



Nom :
Prénom :
Adresse :
Courriel :
N° de téléphone :

1/ Quelle est la date de création de la Chambre de Commerce de La Rochelle ?

.....

2/ Comment s'appelait le premier directeur de la Chambre de Commerce de La Rochelle ?

.....

3/ Comment s'appelle l'actuel directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie La Rochelle ?

.....

4/ Combien de marques de véhicules sont présentes sur les 2 jours du forum de l'automobile ?

.....

Rendez-vous sur www.larochelle.cci.fr pour trouver les réponses

une initiative



En partenariat avec





La Chambre de Commerce et d'Industrie La Rochelle fête ses 300 ans avec toutes les entreprises!

Règlement du Quiz

ART. 1 : OBJET

La CCI La Rochelle organise un quiz gratuit les 16 et 17 mai 2019, dans le cadre du Forum de l'Automobile (événement anniversaire des 300 ans de la CCI La Rochelle). Cette opération est intitulée « Quiz du Forum de l'Automobile »

Ce quiz consiste en un questionnaire de 4 questions portant sur les 300 ans de la CCI La Rochelle. Les gagnants (1 par jour) seront tirés au sort parmi les participants ayant donné toutes les bonnes réponses au jeu-quiz.

ART. 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au quiz est gratuite et ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus, hors personnel et élu(e)s de la CCI La Rochelle.

Il est précisé qu'un participant ne peut adresser qu'un seul bulletin par jour.

Les personnes n'ayant pas donné leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées pour le tirage au sort.

La participation au quiz implique pour

tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle du prix.

Le quiz se déroule les 16 et 17 mai 2019. Le participant répond aux 4 questions qui lui sont proposées et valide sa participation en donnant ses informations personnelles.

ART. 3 : ATTRIBUTION DU PRIX

Chaque fin de journée du déroulement du jeu-quiz, le gagnant est désigné par un tirage au sort parmi les participants ayant donné toutes les bonnes réponses.

En cas d'absence, les gagnants seront contactés par courriel ou appel téléphonique pour les inviter à venir chercher leur prix.

ART. 4 DESCRIPTIF DU PRIX

Le quiz met en jeu 2 prix. Un par jour durant la durée du Forum de l'Automobile les 16 et 17 mai 2019.

- 1 prix = 1 coffret d'un stage « Sensations PILOTAGE », jusqu'à 9 tours de circuit, pour 1 à 4 personnes

Le prix n'est pas échangeable contre un autre prix ou contre sa valeur en argent pour quelque motif que ce soit. Les prix sont strictement personnels et non cessibles. La CCI La Rochelle se réserve le droit de changer la dotation sans préavis. Si tel était le cas, la valeur du prix sera équivalente ou supérieure au produit remplacé.

ART. 5 : LITIGES ET RESPONSABILITÉ

La participation au quiz implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité.

Toute déclaration inexacte, mensongère, ou toute fraude par le participant entrainera sa disqualification.

Toute contestation doit impérativement être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : CCI La Rochelle, 21 chemin du prieuré - 17000 La Rochelle

La responsabilité de la CCI La Rochelle ne saurait être engagée si pour un cas de force majeure telle que reconnue par la jurisprudence, ou tout événement indépendant de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent concours.

une initiative



En partenariat avec

